



Menuiserie

- A partir de la matière première collectée il s'agit de remettre en état le mobilier en recherchant une valorisation globale (traitement du bois, réparations, ponçage ainsi que teinte ou cire) et/ou de créer de nouvelles pièces de mobilier.
- A partir de bois récupéré de concevoir de nouvelles réalisations, par exemple, grâce à des montants de meubles incomplets ou à des lots de palettes

5 salariés
en CDDI

Restauration
/ réparation

Création
neuve